

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 29 (1891)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Aux jeunes demoiselles  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-192144>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ont presque confondu leurs baisers sur son front !

— Ah ! l'odeur de ces fleurs est insupportable, et elle se sent tout étourdie.

Elle se laisse tomber dans un fauteuil, brisée par une atroce migraine, et la tête renversée, étreignant son front dans ses deux mains, elle ne ferma pas les yeux pourtant, et regarde toujours cette porte, la porte de la chambre où sont enfermés les jeunes mariés ! Et voilà qu'elle est prise d'une sorte de délire — oh ! que le parfum de ces fleurs lui fait mal ! — et que mille souvenirs l'assaillent à la fois. Elle se revoit toute petite, dans le cabaret d'Argenteuil ; et ces Parisiens si bien mis arrivent et la caressent, et elle est embrassée par ce beau petit garçon qui a une plume blanche sur son chapeau... Puis des tableaux rapides traversent sa pensée. C'est la pension de la rue de l'Homme-Armé, et Mlle Merlin, son épingle à tricot dans la poitrine, montrant du bout de sa baguette le tableau des poids et mesures ; c'est le magasin de drogueries tout noir, le dimanche, lorsque les volets étaient fermés et qu'elle jouait à cache-cache avec Léon derrière les sacs et les tonneaux...

Ah ! mon Dieu ! est-ce qu'elle perd la tête ? Voilà qu'elle ne peut plus s'empêcher de fredonner cet air de valse pendant laquelle Léon l'a tenue tout à l'heure dans ses bras... Mais elle étouffe... oh ! ces fleurs !... Il faut qu'elle s'en aille, qu'elle ouvre la fenêtre au moins... Mais elle ne peut plus se lever, elle n'en a plus la force... Est-ce qu'elle va mourir ainsi ? Ses deux tempes sont serrées comme par deux doigts de fer... Oh ! ces roses ! ces fleurs d'oranger ! ces fleurs d'oranger, surtout !... Enfin elle fait un grand effort, elle se lève, droite et pâle, si pâle dans sa robe blanche... Mais tout à coup elle défaillie, et tombant d'abord sur les genoux, puis heurtant le parquet de la tête et de l'épaule, la pauvre Norine s'étend sur le sol à la porte de la chambre nuptiale, tuée par le chagrin d'amour et par les fleurs.

F. COPPÉE.

#### Cein qu'apportè lo boun'einfant.

Quand lo boun'einfant vint la né devant Tsalanda ào bin la né devant lo bounan mettrè oquie dein lè chòquès et lè solà dài z'einfants sâdzo, l'est bin râ que l'apportai oquie po lè grantès dzeins. Portant cein s'est dza z'ao z'u vu, et mémameint à stu derrai Tsalanda.

On petit bouébo qu'avai met son solà dézo la tsemenâ, sè reveillè dè bon matin lo leindéman, et lo premi afférè que fâ, c'est dè châotâ frou dâo l'hi et dè traci ein pantet su lo soyi po vito vairé cein que y'avai dedein.

Quand ve lè caramellès, lè bonbons et lè bibis que lâi se trovâvont, vo pâodè peinsâ se fut conteint; n'iavai que 'na tsancré dè verdze que sè trovâ à coté dâi solâ, qu'étai de trâo. Mâ tot parâi lè bibis étiont tant galés et lè bonbons parressont tant bons que cein lo fe châotâ dè dzouïo et que va tot lo drâi lè montrâ à son père et à sa mère que n'étiont pas onco lévâ et pas pi bin adrâi reveilli. Mâ ne pipâ pâs on mot dè la verdze.

— Mais, lâi fâ son père, n'y avait-il pas encore quelque chose à côté des souliers ?

Adon lo gosse, on mâlin greliet, allâ pi ! qu'avai tot parâi apportâ la verdze vai lo lhi, la teind à sa mère, ein fâseint, sein rirè :

— Ça, mama, c'est pas pour moi ; c'est pour toi, pour taper les tapis.

#### Lè nids dè vouépès.

Dein stu mondo, lè z'ons sont fê po coumandâ et lè z'autro po obéi. Que cein lâo convigné ào que cein ne lâo convigné pas, clliâo que sont po obéi dussont dzourâ et férè cein qu'on lâo dit, à mein qu'on ne lâo coumandâ oquie dè trâo molési.

Y'a on part d'ans, lo Départément dè l'Agritlatura dè pè Lozena avai einvoyâ à totés lè municipalité l'oodrè dè destruirè lè nids dè vouépès. Noutron greffier, que reçai la lettra, sè peinsâ : destruirè clliâo nids, cein n'est pas tant coumoudo ; s'on lè z'escarbouillè, on sè pâo vairé dévourâ pè clliâo vermenès dè bêtés, qu'on arâi bintout la tête coumeint on quarteron ; lè boulrâ, cein n'est pas tant ési ; lè niyi, lâi faut pas peinsâ. Adon, ne sachant què décidâ, ye va contâ l'affrè ào syndiquo, et lâi fâ :

— Que faut-te férè, et que faut-te lâo repondrè pè Lozena ?

Lo syndiquo, on farceu, lâi fâ :

— Eh bin, dis-lâo que se vollont veni teni lè vouépès, ne lè vollieint prâo tiâ !

#### Aux jeunes demoiselles.

Cette fois, ce n'est pas le *Conteur* qui est coupable, ce n'est pas lui qui s'attaque aujourd'hui au sexe féminin, qui lui a gardé si longtemps rancune pour certains articles ; c'est une dame anglaise qui lance aux jeunes *miss l'apostrophe* suivante :

« Vous, chères petites, vous, élevées pour le mariage !... Allons donc ! pas plus qu'une pauvre poulette pour conduire quatorze poulets.

» Chères filles ! que savez-vous de la cuisine, vous qui en savez tant sur le salon ? Où prenez-vous de l'exercice, vous qui usez tant de sophas ? Croyez-moi, apprenez moins de piano et sachez au moins faire un pudding ; ayez plus de franchise et moins de fausse modestie ; déjeunez mieux et serrez-vous moins ? Ah ! combien j'aime ces bonnes filles enjouées et bruyantes, à l'œil brillant, aux joues rosées, au large corsage, qui peuvent repriser les bas, tailler leurs robes, raccommoder les habits, faire manœuvrer un régiment de marmites et de casseroles, traire les vaches, engrâsser les oies, fendre du bois et abattre un canard sauvage comme la duchesse de Malborough, et qui n'en savent pas moins tenir leur place dans les salons.

» Mais vous, avec votre air de *Mater dolorosa*, votre moue dédaigneuse et votre mine de prude ; avec votre taille de guêpe, votre teint plombé ; vous, bourreaux de musique, lectrices insatiables de romans et de contes bleus, esclaves de la mode et enfants de la paresse, croyez-vous que vos souliers à semelles de papier, vos bas de soie et vos jupes de mousseline vous tiennent lieu de mérite ? Non, non, ce n'est point parmi vous que je vois de futures épouses et des mères de famille pour la vieille Angleterre ! »

#### L'aumône économique.

Un riche propriétaire rencontre un mendiant qui lui demande l'aumône.

« Je n'ai pas l'habitude de donner sur les grands chemins, répond le premier, mais venez dans mon château aussi souvent qu'il vous plaira. Le premier jour je vous donnerai fr. 4,80, et chacun des jours suivants fr. 4,80 de plus que le jour précédent. De votre côté, vous aurez à payer, en passant sur mon pont-levis, 1 centime de péage le premier jour, et chacun des jours suivants le double de ce que vous aurez payé le jour précédent. »

Le mendiant, confondu de tant de générosité, ne pouvait en croire ses oreilles.

— Combien de fois pensez-vous venir chez moi ? reprit le riche.

— Seize fois.

— Eh bien, nous allons régler immédiatement notre compte comme suit :

	RICHE	MENDIANT
1 <sup>er</sup> jour	Fr. 4,80	Fr. 0,01
2	» 9,60	» 0,02
3	» 14,40	» 0,04
4	» 19,20	» 0,08
5	» 24 —	» 0,16
6	» 28,80	» 0,32
7	» 33,60	» 0,64
8	» 38,40	» 1,28
9	» 43,20	» 2,56
10	» 48 —	» 5,12
11	» 52,80	» 10,24
12	» 57,60	» 20,48
13	» 62,40	» 40,96
14	» 67,20	» 81,92
15	» 72 —	» 163,84
16	» 76,80	» 327,68
	Fr. 652,80	
	Fr. 655,35	

On voit par les chiffres qui précédent que le mendiant redoit au riche fr. 2,55. N'est-ce pas le cas de dire qu'un bienfait n'est jamais perdu ?

*Verres de montre.* — Savez-vous combien il se vend de verres de montre par an ? Cent millions ! Une seule usine, celle des Trois-Fontaines, près de Sarebourg, en fournit vingt-cinq millions.

La fabrication de ces objets si fragiles a subi d'assez nombreuses modifications. Dans l'origine, les premières